

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =
Gazetta militare svizzera

Band: 75=95 (1929)

Heft: 4

Artikel: Foch

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-8276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allgemeine Schweizerische Militärzeitung Journal Militaire Suisse Gazzetta Militare Svizzera

Organ der Schweizerischen Offiziersgesellschaft

Redaktion: Oberst-Divisionär Ulrich Wille

Adresse der Redaktion: Dufourstraße 99, Zürich, Telephon Limmat 27.80

Inhalt: Foch. — Detachements-Manöver. — Befehlsgebung. — Le Commandement subalterne. — Die Artillerieverwendung im Begegnungsgefecht bei der kombinierten I.-Brigade. — Braucht die Schweiz selbständige Luftstreitkräfte? — Giftgaskrieg, die große Gefahr. — Gedanken Friedrich des Großen über Offizierspflicht und Führertum. — Mitteilungen. — Zeitschriften. — Literatur. — Auslandschronik.

Foch.

In tenui labor.

Impérissable dans sa gloire, admirable dans sa magnanimité, sublime dans sa bonté, étonnant dans sa vivacité et sa pénétration, inébranlable dans sa volonté, rendant un ardent témoignage à la foi chrétienne qui caractérisa toute son existence, il a pénétré dans l'immortalité.

Unanimement, on reconnaît en lui un être qui a honoré l'humanité. Que deviennent les rumeurs tendancieuses des doctrinaires, qui trop souvent considèrent l'armée comme l'école de la force, sans idéal!

Qui donc ose encore affirmer que l'éducation et la vie militaire tuent chez ceux qui y sont soumis l'individualisme, le raisonnement, le goût des responsabilités, la vigueur de l'esprit critique, l'indépendance de l'esprit?

La vie de Foch à chacune de ses étapes est une protestation éclatante contre ces propos imprudents.

Le Foch des Marais de St. Gond, le Foch de la Course à la Mer, le Foch de la défense d'Amiens, le Foch des Contre-attaques de l'été et de l'automne 1918 est là debout, qui nous montre que quarante ans de vie militaire, n'ont pas atténué chez lui, le goût et l'audace des responsabilités les plus dramatiques. Qu'il n'a renié une seule de ses croyances ou de ses amitiés! Qu'il n'a jamais sacrifié à ses chances d'avenir, sa liberté de pensée.

Qui donc encore ose prétendre, que l'esprit de domination et l'amour de la guerre animent le corps des officiers ? Foch est encore là pour donner par son exemple la preuve que l'officier français, tout comme le nôtre, garde dans son cœur, du premier au dernier jour de sa carrière l'esprit de simplicité, l'esprit de camaraderie et le dégoût profond des hécatombes inutiles.

Il est mort, exemple sans égal des vertus militaires.

Ne recherchons pas en lui les éclairs momentanés du génie, ils amoindriraient la grandeur de son caractère, car sa vie fut une leçon de travail, une leçon d'énergie, une leçon de foi.

Rien d'abandonné à l'improvisation, mais tout pesé, mûri, réfléchi. Au milieu des revers comme des succès il demeure le chef qui poursuit une idée bien construite, bien ordonnée, fermement menée.

Inaccessible aux impressions, le revers ne l'abat pas, le succès ne l'encense pas. Inabordable aux flatteurs, ennemi irréductible d'une popularité de mauvais aloi, il s'incline devant Dieu seul dont il reconnaît être la créature. Quant aux gouvernements, peuples, chefs, il dit: il faut me prendre tel que je suis, ou me laisser.

Avant de mourir, il veut assurer la continuité de sa pensée et de sa façon de commander. Weygand, dit-il, vous êtes un chef, un grand chef! Et, Weygand a voulu que de jeunes garçons prissent la garde au cercueil du Chef. Les Scouts de France, minces, mais tout droits, ont monté la Garde de Relève. Ceux qui n'ont pas été ses soldats, ceux qui n'ont pas su, devaient être là pour voir, pour apprendre, pour nouer les liens des générations.

Nous ironis, nous aussi, à ce tombeau, qui éclipse ceux de Turenne et de Napoléon, nous plonger dans la méditation, écouter les grandes leçons de vie et méditer les nobles exemples.

Miles.

Detachements-Manöver.

II.

Das Geb.-I.-R. 29 im Bisisthal.

Am 12. September 06.00 Uhr stand das blaue Geb.-I.-R. 29 bei Muotathal und Hinterthal marschbereit, Bat. 86 und 87 und Geb.-Art.-Abt. 5, in der Stärke von 4 Füs.-Kpn., 2 Mitr.-Kpn. und 2 Geb.-Bttrn. Eine fünfte Füsilierekompanie (II/87) sicherte zu dieser Zeit im oberen Bisisthal oberhalb Schwarzenbach, etwa 8 km vorgeschoben und schon 500 m höher als das auf 623 m Höhe gelegene Muotathal. Diese Kompanie klärte gegen Ruosalp (P. 1500 und 1747) und Ruosalper-Kulm (P. 2172) auf, wo der Gegner vermutet war. Absicht und Stärke des Gegners waren unbekannt.

Blau hatte 05.50 Uhr den *Auftrag* erhalten, durch das Bisithal gegen Ruosalper-Kulm vorzustoßen und sich in den Besitz dieses Ueber-